

FICHE DE POSTE

Responsable du pôle développement de la délégation territoriale de l'Oyapock

Créé en février 2007, le Parc amazonien de Guyane a pour mission de protéger la nature, de valoriser les patrimoines naturels et culturels et d'organiser, avec ses partenaires, un développement économique local adapté aux modes de vie des populations. En plus des missions classiquement dévolues au parcs nationaux, l'Etablissement public du PAG s'est vu confier certaines missions spécifiques (article L331-15-5 du Code de l'environnement) parmi lesquelles : « contribuer au développement des communautés d'habitants qui tirent traditionnellement leurs moyens de subsistance de la forêt, en prenant en compte leur mode de vie traditionnel » et « participer à un ensemble de réalisations et d'améliorations d'ordre social, économique et culturel dans le cadre du projet de développement durable défini par la charte du parc national ».

Le contexte des territoires concernés par le PAG se caractérise par des communes isolées, une forte démographie, un retard des équipements et services et des freins au développement identifiés, dont un déficit important sur les prérequis au développement. Pour autant, il existe un potentiel local et des perspectives d'activités, tant pour les initiatives privées que publiques, mais elles nécessitent un accompagnement et un soutien adaptés, notamment pour engager une dynamique d'intégration dans l'économie formelle.

Résidence administrative : Camopi (Délégation territoriale de l'Oyapock).

Statut :

Poste de catégorie B, ouvert prioritairement aux fonctionnaires et aux contractuels relevant du quasi-statut de l'AFB, et par défaut, aux contractuels de niveau équivalent.

Missions :

Sous l'autorité hiérarchique du chef de délégation, et en lien fonctionnel direct avec le chef du service développement durable du PAG, **le Responsable du pôle développement de la délégation territoriale de l'Oyapock** est chargé du suivi des projets dans le cadre de la mise en œuvre de la convention d'application de la Charte :

- Participe à l'élaboration en amont et assure le suivi et la réalisation de projets et programmes mis en œuvre sur le territoire de la DTO en lien fonctionnel avec les services Développement Durable et Patrimoines Naturel et Culturel, notamment dans les domaines du développement local et culturel, en lien avec la mairie, les associations et les autres acteurs privés.
- Accompagne, soutient et coordonne les agents de la délégation territoriale de l'Oyapock en charge du développement local et culturel dans la mise en œuvre des tâches qui leur sont confiées,
- Est en charge de la mise en place et participe avec les agents en charge du développement local et culturel des animations d'Education à l'Environnement et Développement Durable (EEDD)

Polyvalent, il est autonome dans la mise en œuvre des missions qui lui sont confiées, et est amené à accompagner ou à conduire, seul ou sous l'autorité du chef de délégation, des missions de terrain à Camopi et à Trois-Sauts.

Formation et compétences (Savoir faire) :

- Formation niveau Bac + 2 expérimenté au minimum,
- Capacités d'analyse et rédactionnelles,
- Aptitude à la gestion de projet,
- Bonne connaissance du secteur Oyapock du Parc amazonien et des populations qui y résident,
- Connaissance des dispositifs en Guyane pour le développement local et du fonctionnement associatif
- Aptitude à la médiation en inter culturalité,
- Aptitude physique à évoluer et à séjourner dans les milieux équatoriaux,
- Connaissance des patrimoines culturels guyanais souhaitable,
- Expérience souhaitée dans des contextes similaires ou équivalents,
- La pratique des langues parlées à Camopi et à Trois Sauts serait un avantage important

Capacités (savoir être):

- Sens des responsabilités et des relations humaines
- Autonomie
- Sens de la pédagogie
- Goût pour le travail en équipe
- Capacité à vivre et travailler en site isolé – Polyvalence.

Afin de tenir compte du contexte particulier du Parc amazonien de Guyane, la procédure de recrutement prévoit si nécessaire une évaluation et un entretien avec un jury.

Echéance de recrutement : 1er septembre 2018

Date limite de candidature : 17 juillet 2018

Les candidatures (lettre de motivation et curriculum vitae) sont à adresser à l'attention de :

Mr Gilles KLEITZ
Directeur du parc amazonien de Guyane
1 rue Lederson
97354 Rémire Montjoly

A envoyer par courrier postal ou courriel à :
Françoise LEMAITRE-ANQUETIL - Responsable des Ressources Humaines
recrutements@guyane-parcnational.fr

Copie à

Jammes PANAPUY - Chef de la Délégation de l'Oyapock
Jammes.panapuy@guyane-parcnational.fr